

RWANDA : après six mois de guerre civile

Un accord de cessez-le-feu a été signé avec les maquisards du Front patriotique

Le Monde
14 avril 1991

Le gouvernement du Rwanda et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont signé un cessez-le-feu, vendredi 29 mars, au Zaïre. L'accord, placé sous la supervision de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), stipule une suspension complète des approvisionnements en matériel de guerre, la libération des prisonniers et le retrait des troupes étrangères. Le 1^{er} octobre 1990, quelque 1 500 rebelles du FPR avaient déclenché à partir de l'Ouganda une offensive qui avait entraîné une intervention militaire du Zaïre, de la Belgique et de la France dans ce petit pays de sept millions d'habitants. Après un mois de durs combats, principalement dans le nord du pays et aux portes de la capitale, Kigali, les affrontements s'étaient réduits aux provinces de l'Akagera et de Ruhengeri. Alors que la Belgique évacuait rapidement ses parachutistes, la France laissait une compagnie de la Légion étrangère, qui va être maintenant rapatriée.

NAKIVALÉ
(frontière ougando-tanzanienne)

de notre envoyé spécial

Sur les collines de Nakivalé, les tentes de réfugiés ont réapparu. Trente ans après l'arrivée des premiers exilés, installés depuis lors dans la campagne environnante à quelques kilomètres de la frontière tanzanienne, il a fallu rouvrir un camp pour accueillir les Rwandais fuyant les massacres interethniques d'octobre dernier. L'invasion du Rwanda par les combattants du Front patriotique,

descendants des réfugiés de 1959, a provoqué ce nouvel exode.

Ils sont aujourd'hui près de sept mille - membres, pour la plupart, de la tribu tutsi - à avoir été pris en charge par le Haut-Commissariat aux réfugiés auprès des Nations unies (HCR). Quelques organisations non gouvernementales, dont Médecins sans frontières, apportent leur concours. Ici, l'espace ne manque pas. Ni l'eau : les réfugiés vont la puiser dans le petit lac, situé en contrebas du camp. « Les conditions sont idéales, reconnaît le responsable de Nakivalé. « Seulement les gens n'ont rien à faire. On a commandé des houes et des graines pour leur permettre de cultiver un peu, et une école ouvrira en avril. » Ceux qui ont réussi à fuir avec leur troupeaux ont tout perdu : une épidémie a décimé une bonne partie du bétail, et les voleurs ont fait le reste.

Ici et là, errent des groupes d'hommes, curieusement vêtus d'un uniforme rose. C'est à ce signe que l'on reconnaît d'habitude, au Rwanda, les prisonniers de droit commun. Ceux-là sont des évadés. Ils ont pu quitter leurs cachots de Ruhengeri, quand les troupes du FPR ont investi la ville, le 23 janvier. Près de mille détenus ont ainsi retrouvé la liberté. Dans le lot, figuraient quelque deux cents prisonniers « politiques », incarcérés depuis octobre.

Donatien, qui préfère garder l'anonymat car sa famille est encore au Rwanda, assure n'avoir jamais entendu parler du FPR avant son arrestation, le 4 octobre. Ce sont ses geôliers qui lui en ont révélé l'existence, en cherchant à lui faire avouer qu'il en était membre. Avec une centaine d'autres compagnons de cellule, Donatien a attendu, pendant quatre mois et demi, de passer en jugement. En vain. Les deux seules visites auxquelles son groupe a eu droit ont été celles des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et d'une délégation d'ambassadeurs. La procédure n'en a pas été accélérée pour autant. Simplement, ce jour-là, leur pitance s'en est trouvée améliorée.

« On n'osait pas se parler à cause de la présence de mouchards parmi nous, raconte Donatien. Parfois, un détenu était emmené, battu et mis au cachot. On ne le revoyait plus. » Lui, a eu « la chance » de connaître ses gardiens. On ne l'a pas touché.

Rechercher l'unité nationale

Le 23 janvier à l'aube, des coups de feu ont retenti et, peu après, la porte de leur cellule s'est brutalement ouverte : « Sortez, on vous libère ! » ont dit les maquisards, qui les ont escortés jusque dans la forêt du parc des Volcans, sur la frontière. Donatien est parti aussitôt en direction de l'Ouganda. D'autres ont choisi de rester avec les maquisards. Ce serait le cas du major Lizindé, un officier rwandais, auteur d'une tentative de coup d'Etat en 1980. Démuni de tout, rongé par l'ennui, inquiet pour son

avenir, Donatien n'en est pas moins convaincu qu'« il faut régler la question des réfugiés rwandais une fois pour toutes ».

A en croire un responsable du FPR, installé à Kampala (Ouganda), le bilan de la guérilla est positif : « Grâce à notre action militaire, les choses ont changé sur le plan politique », affirme-t-il. Le chef de l'Etat rwandais, le président Habyarimana, n'a-t-il pas « fini par reconnaître le droit au retour des réfugiés » et « annoncé un processus de démocratisation » ? La méfiance des rebelles reste vive, toutefois, vis-à-vis de celui qui, selon le FPR, a institutionnalisé la ségrégation entre Hutus et Tutsis par sa politique dite « d'équilibre ethnique et régional ».

L'annonce, le 14 mars, d'une amnistie pour les rebelles qui accepteraient de déposer les armes n'avait pas inspiré d'enthousiasme débordant dans les rangs du FPR. « Lorsqu'il s'adresse à la population en kinyar-

wanda, notre langue nationale, il est toujours aussi violent et sectaire : rien à voir avec le ton conciliant de ses discours en français, destinés à l'extérieur », fait-on amèrement remarquer.

Pour le FPR, la rivalité entre les Hutus et les Tutsis a été « créée de toutes pièces par le colonisateur belge ». Pour la dépasser, il faudrait rechercher l'unité nationale et démocratiser le système politique.

Ce leitmotiv candide des dirigeants rebelles n'a, hélas, pas encore convaincu les capitales occidentales - où le « régime dictatorial actuel bénéficie encore de la confiance des bailleurs de fonds ». Comme les pays de la région, lesdites capitales attendent, vraisemblablement, que l'accord de cessez-le-feu soit appliqué et que la situation se normalise.

JEAN HÉLÈNE